

Briefing Maredret Night Trail

4 décembre 2021

Introduction

Bonjour à toutes et tous,

Nous sommes heureux de vous compter parmi les participant-e-s de cette seconde édition du Maredret Night Trail. En mettant sur pied cet évènement, notre volonté est de partager avec vous, en toute convivialité, notre passion dans cette région qui nous est chère.

Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à courir que nous en avons pris depuis que nous nous sommes lancés dans cette aventure.

Vous trouverez ci-après toutes les informations pouvant vous être utiles afin de préparer au mieux votre participation au Maredret Night Trail. Si toutefois des questions subsistent après la lecture de ce document, nous restons bien évidemment disponibles via messenger ou mail.

Au plaisir de vous retrouver samedi.

L'équipe du Maredret Night Trail

Programme

Samedi 4 décembre :

Heure	Evènement
17 :00	Ouverture de la consigne
17 :00-18 :30	Retrait des dossards du 28km
18 :35	Briefing 28Km dans la zone de départ
18 :40	Départ du 28km
17 :00-18 :50	Retrait des dossards du 18Km
18 :55	Briefing 18Km dans la zone de départ
19 :00	Départ du 18Km
17 :00-19 :10	Retrait des dossards du 8Km
19 :15	Briefing 8Km dans la zone de départ
19 :20	Départ du 8Km
22 :30	Remise des prix
23 :00	Fermeture du bar en raison des mesures sanitaires

Accès

Itinéraires et circulation

En raison du marché de Noël de Maredsous la circulation au sein du village de Maredret est perturbée (mise à sens unique des rues Neuve Niole et du chêne). De plus, cette manifestation peut engendrer un encombrement des axes routiers menant à Maredret et une saturation des parkings.

Pour que votre venue à Maredret soit la plus agréable possible, nous vous invitons à suivre les conseils suivants :

Conseil N°1 : Partez à temps

Prévoyez d'arriver sur place AU MINIMUM UNE HEURE AVANT LE DEPART DE VOTRE COURSE. Anticipez qu'il y aura de la circulation, qu'en fonction de votre lieu de parking vous devrez marcher de 5 à 15 min pour rejoindre la zone de départ, qu'il vous faudra faire la file pour retirer votre dossard et pour bien faire vous échauffer un petit peu !

Conseil N°2 : privilégier le co-voiturage

Vous participez au Maredret Night trail en couple, avec des amis, de la famille : COVOITUREZ !

Si vous n'avez pas la possibilité de démarrer ensemble, nous vous proposons des parkings où vous donner rendez-vous pour terminer votre trajet à une seule voiture.

Pour les itinéraires 1,2, 3

Parking de délestage 1 (Ermeton-sur-Biert 19 rue d'Anthée) :

A Ermeton-sur-Biert de part et d'autre de la N951 deux parkings à hauteur de la friterie « entre deux frites » (cabanon rouge)

Pour l'itinéraire 1 et 3

Parking de délestage 2 (Denée, 10 rue Monseau)

En faisant un petit détour par Denée, vous trouverez un parking devant la salle « Anjour », ainsi que le terrain de balle pelote juste à côté de la salle.

Pour l'itinéraire 2

Parking de délestage 3 (Anthée, place Docteur Jacques)

A Anthée le long de la N97, à gauche 30 places de parking sur la place Docteur Jacques + à droite 10 places près de l'église.

Conseil N°3 : suivre les itinéraires conseillés

Itinéraire 1 : en venant de Namur

Depuis Namur, Suivre : la N92 en direction de Dinant → à Wépion suivre N951 en direction de Saint-Gérard → au rond-point de Bois-de-Villers suivre N951 en direction de Saint-Gérard → au carrefour de Saint-Gérard tourner à gauche sur N951 en direction de Anthée → à Ermeton-sur-Biert suivre N961 en direction de Maredret. Suivre ensuite les flèches jaunes indiquant les emplacements parkings.

Itinéraire 2 : en venant de Dinant

Depuis Dinant, suivre : la N936 en direction de Anthée → à Onhaye suivre N97 en direction de Philippeville → à Anthée suivre N951 direction Maredsous → à Ermeton-sur-Biert suivre N961 en direction de Maredret. Suivre ensuite les flèches jaunes indiquant les emplacements parkings.

Itinéraire 3 : en venant de Charleroi

Depuis Charleroi, suivre : la N5 direction Fraire/Philippeville → N932 direction Mettet/Annevoie → N951 en direction de Anthée → à Ermeton-sur-Biert suivre N961 en direction de Maredret. Suivre ensuite les flèches jaunes indiquant les emplacements parkings.

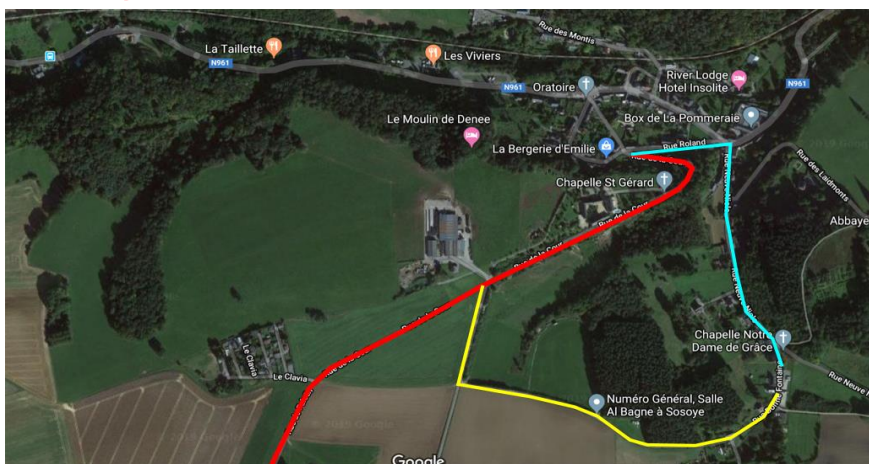
Parkings

Une fois arrivé dans le village de Maredret, NE VOUS RENDEZ PAS en voiture à la salle Al'Bagne, mais suivez le fléchage :

Celui-ci vous indique les zones de parking qui vous sont destinées.

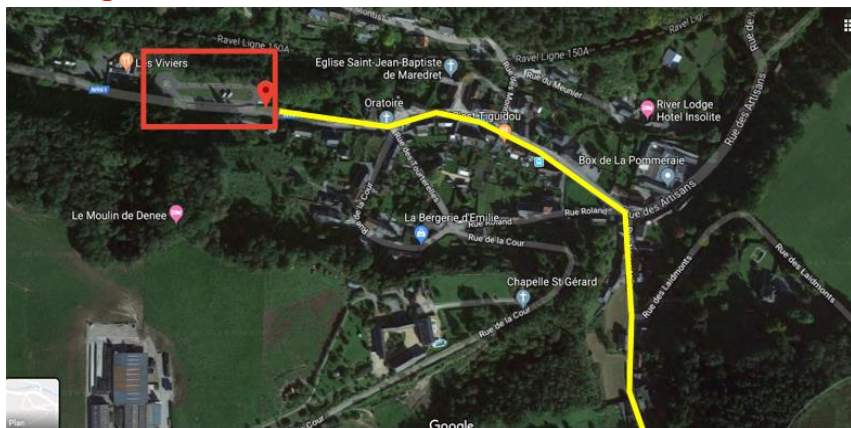
Le parking de l'Abbaye de Maredsous est quant à lui STRICTEMENT RÉSERVÉ aux visiteurs de l'Abbaye et de son marché de Noël.

Parking 1



Le parking 1 est composé des rues de la cour et de Falaën (**en rouge**) mises à sens unique pour l'occasion. Lorsque vous vous engagez dans la rue de la cour, suivez les instructions des signaleurs qui vous indiqueront où vous parquer. Pour rejoindre le site de départ à pied suivez les itinéraires **jaune** (éclairé par une guirlande lumineuse visible depuis la route) ou **bleu** selon la position de votre véhicule.

Parking 2



Le parking 2 (**encadré rouge**) est situé dans la rue des artisans à côté du restaurant « Les viviers ». Il peut accueillir une cinquantaine de véhicules. Pour rejoindre le site de départ (**itinéraire en jaune**), suivez la rue des artisans en direction du centre du village, puis remontez la rue

Neuve Niole jusqu'à la salle Al'Bagne (environ 1km soit 10 à 12 minutes de marche)

Mesures sanitaires

- L'accès au site est conditionné à la présentation du Covid Safe Ticket et de la carte d'identité (merci de les préparer avant votre arrivée pour fluidifier l'accès à la salle et le retrait des dossards).
- Le port du masque est obligatoire à l'intérieur lorsque vous serez debout et vivement conseillé à l'extérieur jusqu'au moment du départ de « votre » course.
- Le protocole HORECA est d'application à l'intérieur de la salle : Tables de 6 personnes maximum, possibilité de se démasquer et de consommer uniquement lorsque vous êtes assis. Le bar devra fermer à 23h.
- Des mange-debout seront à votre disposition sous le chapiteau

Secrétariat – Retrait des dossards

N'OUBLIEZ PAS VOTRE CARTE D'IDENTITÉ et votre COVID SAFE TICKET car l'accès au site et le retrait des dossards ne pourront se faire que par l'athlète en personne, sur présentation de ces derniers.

Toute modification/transfert de dossard doit nous être communiqué via messenger au plus tard le 3/12 à 20h, sans quoi le dossard ne pourra être retiré.

Le samedi 4 décembre

Ouverture du secrétariat à 17h

Le retrait de dossard doit se faire par l'athlète EN PERSONNE (présentation de la carte d'identité et du Covid Safe Ticket) au plus tard 10 minutes avant le départ de « sa » course (cfr. Programme)

Commodités

Consigne

Une consigne sera mise à votre disposition. Chaque participant ne pourra y déposer qu'UN SEUL SAC (pas d'objets « volants »).

La consigne fermera 30 minutes après l'arrivée du dernier participant.

Vestiaires/douches

Suite au dernier CODECO, nous ne pouvons malheureusement pas mettre de vestiaires/douches à votre disposition.

Poste de secours

Un petit bobo à l'arrivée ? Des infirmiers professionnels seront à votre disposition au poste de secours situé sur l'aire de départ/arrivée

Bar

Petite restauration

Hambruger au prix de 5€

Ravitaillement

Le 8km et le 18km se courent en autonomie. Il est de la responsabilité de chaque participant d'empporter avec lui de l'eau en quantité suffisante.

Les coureurs du 28km trouverons un ravitaillement solide/liquide après 12,5km de course.

Un ravitaillement solide (sucré/salé) et liquide sera à votre disposition sur l'aire d'arrivée. De plus, un verre de vin chaud vous sera offert.

Sécurité/règlement

Bien que chaque participant doit avoir pris connaissance du règlement disponible sur <https://www.maredretnighttrail.com/reglement>, nous nous permettons d'insister sur les points suivants :

Le matériel suivant est obligatoire :

- Un téléphone portable en état de marche. Nous vous demandons d'y encoder les numéros d'urgence suivant : 0484/25.26.06 et 0486/15.20.47
- Une réserve d'eau
- Une lampe frontale chargée
- Une tenue vous rendant visible par les usagers de la route

De plus chaque participant :

- Veillera à sa sécurité et à celle des autres participants. Dans cet esprit, il signalera à l'organisation tout coureur en détresse
- Respectera le code de la route
- Suivra avec attention l'itinéraire de l'épreuve dont les modalités de signalisation seront communiquées lors du briefing d'avant-course
- Suivra scrupuleusement les consignes et instructions des organisateurs, des signaleurs, de la police et des équipes médicales.

Afin de ne pas faire fuir le gibier en raison des chasses prévues dans les jours qui suivent le trail, les propriétaires ayant autorisé le passage de la course dans leur propriété nous demandent d'insister sur le fait qu'il est strictement interdit d'uriner (ou plus 😊) sur les portions boisées du parcours. Pour cette même raison, les chiens ne sont pas autorisés sur la course. Merci de votre compréhension !